



Organisation des Nations Unies pour  
l'Éducation, la Science et la Culture



Laboratoire d'Analyse Régionale  
et d'Expertise Sociale

**ETATS-NATIONS ET INTEGRATION  
REGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST :  
LE CAS DU BENIN**

RAPPORT DU SEMINAIRE

Palais des Congrès  
Cotonou (Bénin)

12 – 13 Octobre 2005

---

Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale (LARES)  
08 BP 0592 – Cotonou (BENIN)  
Tél. (229) 21 30 52 40  
21 30 76 73  
21 30 76 95  
e-mail : [lares@intnet.bj](mailto:lares@intnet.bj)

Du Mercredi 12 au Jeudi 13 Octobre 2005, s'est tenu au Palais des Congrès à Cotonou (Bénin), la première série des séminaires initiés par l'UNESCO sur **Etats-Nations et Intégration Régionale en Afrique de l'Ouest**. Ce séminaire a réuni une soixantaine de participants venant de divers horizons et des quatre pays limitrophes du Bénin (Burkina Faso, Niger, Nigeria et Togo). La rencontre a aussi bénéficié de la présence du Professeur Barry Boubacar, Consultant de l'UNESCO et du soutien financier de African Capacity Bulding Fundation (ACBF), notamment pour la prise en charge des participants venant de loin et notamment des pays limitrophes.

## 1 – Cérémonie d'ouverture

Conformément au programme du séminaire, la cérémonie d'ouverture a débuté à 9h00 mn par une note introductive du Coordonnateur National, le Professeur John IGUE. Dans sa note introductive, il a souhaité la bienvenue aux participants venus du Niger, du Togo, du Burkina –Faso, du Nigeria et du Bénin et les a remerciés pour l'intérêt qu'ils ont accordé à cette rencontre.

Il est ensuite revenu au Professeur Boubacar BARRY, Consultant de l'UNESCO de présenter l'enjeu du séminaire comme un cadre de réflexion et d'échanges de différents spécialistes des questions d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.

Il a porté à la connaissance des participants, le projet de l'UNESCO d'organiser, cette rencontre qui s'inscrit dans le souci de décloisonner les débats sur l'intégration régionale par une large participation des différents acteurs. Conçu pour être expérimenté dans cinq pays, le projet s'est désormais élargi à tous les Etats membres de la CEDEAO.

Le Bénin est le premier pays de la CEDEAO à organiser en collaboration avec le LARES un tel séminaire.

Le Représentant du Ministre des Finances et de l'Economie à qui est revenu l'honneur e procéder à l'ouverture de Séminaire, a pour sa part, proposé des pistes de réflexions avant de souhaiter plein succès aux travaux du séminaire. Parmi ces pistes de réflexions, on peut noter :

- les types de relations devant exister entre l'intégration régionale et la décentralisation ;
- comment exploiter les dynamiques endogènes en prêtant davantage attention à l'évolution actuelle de l'urbanisation et aux formes de polarisation spatiale qui en résultent ;
- les relations entre les Etats-Nations et les différents espaces d'intégration ;
- quel avenir donner à nos espaces frontaliers par rapport aux questions qu'évoquent certains dirigeants africains sur le concept de pays-frontière ;
- combien d'espaces monétaires l'Afrique a-t-elle besoin pour rendre efficiente l'intégration des marchés et sa participation active au commerce mondial, etc ....

## 2 – Déroulement des travaux

Les travaux ont commencé par l'exposé du Professeur Igué portant sur : « *le Bénin dans les dynamiques régionales en Afrique de l'Ouest* ».

Dans sa communication, le Professeur IGUE a abordé les différentes formes d'organisation régionale en Afrique de l'Ouest, l'intérêt de la question régionale pour le Bénin et les opportunités offertes par les possibilités d'élargissement de l'espace béninois.

Dans la première partie de sa communication, l'intervenant a distingué les organisations régionales institutionnelles et celles portées par les populations à la base

Dans la première catégorie, il a distingué les institutions d'intégration économiques comme la CEDEAO, l'UEMOA et l'UFM, les institutions d'appui au développement ou de coopération régionale (CILSS, ADRAO) et les institutions d'aménagement régional (OMVS, OMVG, LIPTAKO-GOURMA). Ces organisations comportent beaucoup de faiblesses d'ordre politique (persistance des crises socio-politiques, de tensions, de guerre... ) et économique, (faiblesse de la diversification des productions nationales et dominance d'activités rentières issues, soit des ressources minières, des produits agricoles d'exportation du commerce de réexportation et de l'aide internationale). Ces organisations pèchent aussi par leur *administrativisme*

Les expériences de structuration de l'espace par les populations sont liées aux limites des intégrations formelles, aux dynamismes des échanges commerciaux transfrontaliers, à la lutte des populations contre les méfaits de la partition et à la recomposition des alliances politiques dans le cadre des intégrations officielles. Il en a résulté l'idée de créer une zone de libre échange Nigeria-Ghana et de privilégier l'intégration de proximité en valorisant les pays-frontières.

Les expériences de structuration spatiale nées des échanges commerciaux transfrontaliers concernent les quatre espaces polarisés par le commerce et identifiés par l'auteur de la communication :

- Le sous-espace Est sous l'emprise du Nigeria,
- le sous-espace Centre appelé le couloir central de l'Afrique de l'ouest,
- le sous-espace ouest identifié à la Sénégalie et
- les chaînons d'intégration que constitue le réseau urbain du golfe de Guinée) La lutte des populations contre la partition a débouché sur le développement de plusieurs pays-frontières structurés autour des villes frontalières.

La recomposition des alliances politiques à l'intérieur des institutions comme l'UEMOA résulte de la guerre libéro-sierra-léonaise et de la crise ivoirienne.

La deuxième partie de la communication présente l'intérêt de la question régionale pour le Bénin qui est passé d'un Etat replié sur lui-même entre 1960 et 1970 à celui d'Etat rentier vivant de réexportation entre 1970 et 1983, puis d'un Etat en crise entre 1984 et 1990, mais qui a bénéficié d'une croissance soutenue entre 1990 et 2002 avant d'être confronté à des difficultés économiques dues aux mesures de restriction imposées par le Nigeria depuis 2003.

Au total, la santé économique du Bénin dépend en grande partie des opportunités offertes par le contexte régional et international. Parmi ces opportunités dont le Bénin peut profiter se trouve :

- l'économie du savoir (encourager la formation et l'exportation de polyglottes, de médecins)
- le service bancaire et financier,
- les télécommunications à partir de la fibre optique

Le commentaire de l'exposé du Professeur IGUE a été fait par écrit par le chef de département de Géographie de l'Université de Niamey et lu par le Professeur Barry. Le commentaire a résumé les préoccupations contenues dans la communication qu'il trouve très riche. Le commentaire insiste sur la notion vaste et ambiguë de la région en se fondant sur les critères d'individualisation, d'identification et de caractérisation qu'il faut prendre en compte. Le commentateur s'est interrogé sur le sort des pays comme le Bénin face à un géant comme le Nigeria, les avantages comparatifs que ces petits pays peuvent tirer à côté des grands pays et sur ce qu'ils peuvent offrir. Pour finir, quelques pistes de réflexion ont été présentées par le commentateur :

- la nécessité pour une intégration de se baser sur les rapports de complémentarité entre Etats
- la possibilité pour le Bénin d'offrir ses expériences en matière de culture de la paix
- la nécessité pour le Bénin de s'ouvrir davantage sur les autres pays frontaliers par le port et le chemin de fer.

Après la communication, les intervenants ont posé des questions dont les plus importants sont :

- 1) Peut-on écarter l'industrie et surtout la production agricole comme base de développement et se fonder seulement sur les services et les pôles de développement urbains ?
- 2) Pourquoi parler d'intégration régionale à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest au lieu de l'Afrique toute entière en rapport avec l'idée de l'Unité Africaine du Président Kwame N'KRUMAH : « Africa must unite » ?
- 3) Que doit faire le Bénin pour être utile à ses voisins ? Ne peut-on pas envisager une fonction de grenier au plan régional ?
- 4) A propos de la périodisation des relations du Bénin avec ses voisins, l'accent est mis sur les relations verticales au détriment des relations horizontales. En ce sens, l'instabilité de 1960-1990 n'est-elle pas aussi liée au legs colonial ?
- 5) Si la CEDEAO se dote d'une monnaie unique, cela ne va-t-elle désavantager le Bénin ?
- 6) Qu'en est-il de la décentralisation par rapport à l'intégration régionale ?
- 7) En quoi la CEDEAO peut-elle constituer une menace pour l'UEMOA ?
- 8) Que devient la Zone Franche Industrielle par rapport à l'intégration régionale ?
- 9) Comment intégrer la notion de pôle de spécialisation aux programmes d'action des Etats ?
- 10) Quel lien peut-on faire entre les politiques frontalières de nos pays et le concept de l'intégration régionale ?

Des réponses apportées par le Professeur IGUE, il ressort que :

- 1- on ne peut pas prendre l'agriculture comme base de notre développement à cause des problèmes fonciers. Entre la côte et la latitude de Setto, le disponible foncier est inférieur à 0,50 hectares par habitant. Le patrimoine foncier n'existe pas. De la latitude du département des Collines et le fleuve Niger, le disponible foncier est de 3 ha. Mais les tensions foncières sont fortes car des particuliers achètent à eux seuls jusqu'à 4000 ha qu'ils sécurisent avec titre foncier et qu'ils ne mettent pas en valeur. Même si les

pays du nord arrêtaient les subventions, les pays africains producteurs du coton ne sont pas en mesure d'influencer les prix.

- 2- L'UEMOA n'a pas une base économique solide. La Côte d'Ivoire était le pays dont l'économie paraît plus solide, mais avec la crise politique qu'elle traverse, on est en droit de s'inquiéter. L deuxième zone monétaire est nécessaire pour favoriser la consolidation de l'intégration régionale
- 3- Pour ce qui concerne les profits que les populations tirent de la partition, le commerce illicite des produits pétroliers à partir du Nigeria fait vivre plus de 45000 chefs de ménages au Bénin.
- 4- Les difficultés du panafricanisme sont liées à l'incapacité des Africains de dépasser la micro-régionalisme. Un projet de coopération transfrontalière a été rédigé par les professeurs IGUE et ASIWAJU depuis 1988, mais dort dans les tiroirs des ministères des deux pays par peur des incertitudes que pourrait susciter sa mise en œuvre. Il est difficile de réussir une intégration si la question des frontières n'est pas réglée. Malheureusement, les questions d'intérêt égoïste triomphent toujours.
- 5- Le rôle du Nigeria est parfois ambiguë vu qu'à l'intérieur de la fédération des problèmes de citoyenneté demeurent : l'aire Yoruba est sectionnée en plusieurs Etats fédérés.

La deuxième communication, « *les difficultés de l'intégration en Afrique de l'Ouest : la lecture béninoise* » a été présentée par Monsieur AKPAGBE Firmin de la direction de l'intégration économique au MFE. L'auteur, après avoir fait un bref aperçu des initiatives d'intégration régionales en Afrique de l'Ouest et en avoir dressé le bilan a présenté les principales difficultés auxquelles les expériences ont été confrontées et qui ont pour nom :

- l'adoption des PAS signés isolément avec les institutions de Brettons Woods qui ne tiennent pas compte des engagements pris dans les organisations sous-régionales,
- la suspension du versement de la quote-part de la Côte d'Ivoire à l'UEMOA sous prétexte de l'état de guerre,
- les guerres fratricides au Libéria et en Sierra Léone,
- l'utilisation des fonds pour apaiser les conflits ou les prévenir
- l'obligation de faire ratifier par au moins 8 pays membres de la CEDEAO les décisions des Chefs d'Etat avant leur mise en application,
- le chevauchement des initiatives d'intégration régionale avec l'appartenance de 26 pays sur 53 à deux organisations régionales à la fois alors que 20 font partie de trois organisations régionales à la fois,
- la coexistence de normes juridiques de sources variées et de portées inégale
- le relent de protectionnisme national avec des mesures d'interdiction d'importation par le Nigeria par exemple,
- les dysfonctionnements de la carte brune CEDEAO
- l'ignorance par la population des objectifs de l'intégration
- la faiblesse et l'inefficacité du financement de l'intégration régionale.

L'auteur conclut que les difficultés citées ci-dessus n'autorisent pas d'enregistrer des résultats à la hauteur des attentes.

Le commentateur, Mr. Lamine CISSE, Président de l'ONG U.R. CEDEAO, après avoir félicité le communicateur et remercié l'UNESCO pour l'organisation de ce séminaire a déploré que les organisations d'intégration régionale soient conçues par les élites sans tenir compte des préoccupations des populations à la base. Il illustre cette conviction par les difficultés que rencontrent chaque jour les ressortissants de la CEDEAO lors de leur déplacement d'un pays à un autre ou lors de leur souhait de s'établir dans un pays de la Communauté autre que le sien.

La démonstration ostentatoire de richesse par les gouvernants dans un contexte de morosité économique et d'aggravation de la pauvreté, l'insécurité et le rançonnement sont des préoccupations majeures des citoyens de la communauté. En plus, les guerres civiles, le déficit démocratique, le fanatisme religieux et la mauvaise gestion des fonds publics constituent d'autres préoccupations des ressortissants de la CEDEAO.

Enfin, pour que les citoyens de la Communauté ne soient plus victimes et spectateurs, le commentateur a proposé que les gouvernants pratiquent la bonne gouvernance, impliquent davantage les populations à la base dans leur schéma d'intégration et cessent d'entretenir un climat de rivalité de leadership.

Le deuxième commentateur, Monsieur Toussaint HOUINEVO a fait quelques compléments en insistant sur :

- le manque de transfert de souveraineté des Etats vers les institutions qui n'arrivent pas à accomplir les mesures et décisions qui sont émises d'où la libre circulation des biens et des personnes n'est pas encore une réalité.
- le manque d'autorité des Etats pour mettre fin à ces anomalies
- les difficultés de compensation des pertes issues de l'application du TEC vu que 40 à 50% des recettes de la plupart pays membres de l'UEMOA sont d'origine douanière,

Après cette deuxième communication les principales questions qui ont été posées par les participants sont :

- 1- Comment obliger les Etats à ratifier les accords ?
- 2- Qu'est-ce qui justifie au fond la création de la CEDEAO ?
- 3- la différence de niveau de développement ne constitue t-elle pas un obstacle à l'intégration régionale ?
- 4- Est-ce que les structures mises en place au Bénin ne rencontrent pas des difficultés de la part des pays ou organismes « globaliseurs » (USA, U.E) ?
- 5- N'y a -t-il pas incompatibilité de gestion entre les systèmes administratifs et économiques des Etats ?
- 6- Peut-on parler d'intégration régionale au vu de toutes les difficultés énoncées ?

Les éléments de réponses ont été apportés par le présentateur :

- 1- Les difficultés de ratification des Accords relatifs à l'intégration régionale sont liées aux ratés dans la mise en œuvre des dispositifs ;
- 2- L'instabilité du début des indépendances caractérisée par les coups d'Etat réguliers est l'une des causes fondamentales de la création de la CEDEAO dans le souci des chefs d'Etats de se soutenir mutuellement dans un creuset régional ;

Après le déjeuner, la communication de Obarè BAGODO « *Histoire et facilitation de l'intégration en Afrique de l'Ouest : Cas du Bénin dans l'espace de la Baie du Bénin du XII<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle* » a été présenté.

Il a montré que les développements endogènes d'économie de production agro-pastorale et de métallurgie du fer jusqu'au 11<sup>ème</sup> siècle ont favorisé un début d'intégration technique et économique ancienne dans la Baie du Bénin et débouché sur l'apparition de pôles d'intégration ethnoculturelle et géopolitique ancienne. Parmi ces pôles il distingue :

- En zone forestière deux pôles majeurs (le pôle Yoruba/Edo et Akan-brong/Asante) et le pôle secondaire ( Ajatada, Adja-Fon)
- En zone soudanienne, les pôles
  - Kanem-Bornu,
  - Hawsa et
  - Nupe/ Bargu

Tous ces pôles ont été démantelés par la conquête coloniale qui a imposé des frontières arbitraires à ces pôles considérés comme des pays patrimoines alors qu'il faudrait s'inspirer du fonctionnement de ces pôles pour transformer les frontières en zone de contact et de convergence.

Dans le commentaire de la communication du Professeur Bagodo Obarè, le Professeur SOUMONI Elisée a mis en évidence la pertinence de la réflexion menée par l'auteur sur « les Etats – Nations face au défi de l'intégration ». Ces Etats-Nations hérités du partage colonial sont des Etats-de rapine qui ne constituent pas un cadre approprié d'intégration. L'intégration n'a de sens que dans le contexte de la mutation de ces *pays-butins* en *pays-patrimoines*. L'histoire est interpellée pour explorer les perspectives de cette nécessaire mutation. Le commentateur s'est interrogée sur la manière dont les expériences du passé peuvent-elles contribuer au processus d'intégration régionale ?

A la suite du commentaire, des contributions ont été apportées par les participants :

- Pour le Professeur Asiwaju, seul, l'historien peut avoir une vue sur la longue durée. Il a souligné qu'il est « *difficile de faire la différence entre les groupes ethniques quand les Européens sont arrivés avec le mental d'Etat-Nation, cela ne pouvait pas marcher* ». Le constat qui s'impose est que, depuis le système colonial, l'Etat- Nation n'a pas fonctionné.

Les intervenants suivants ont insisté sur :

- la nécessité pour les historiens d'aider les populations à mieux connaître leur passé et pour les acteurs de l'intégration de partir des peuples frontaliers pour espérer la réussir,
- La réalité de l'intégration qui est déjà palpable à la frontière bénino-nigériane dans le secteur d'Illara, car le roi d'Illara au Nigeria est intronisé par le roi de Kétou résidant au Bénin,
- Les problèmes internes aux Etats qui obligent les gouvernants à donner la priorité à leur résolution plutôt qu'au problème d'intégration régionale
- La nécessité de créer des écoles d'unité dans tous les ordres d'enseignement avec système de bourses comme c'est déjà le cas en Europe ;

La 4<sup>ème</sup> communication est intitulé « *Etats-Nations et intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas béninois* ». Il a été présenté par GUEZO Anselme. La communication de M. Ghézo se propose de mener une réflexion sur la nécessité d'entreprendre une profonde réforme d'aménagement du territoire national comme préalable à une tentative d'intégration du Bénin dans la sous région.

L'auteur de la communication propose de se servir des villes comme pôles d'intégration. Pour ce faire, il s'interroge sur la stratégie possible et a choisi comme méthode, d'explorer le passé historique qu'il qualifie de destin mitigé.

Cette communication a été complétée par le commentateur, le professeur N.A. Michel GOEH-AKUE, qui a fait une synthèse de la communication :

Selon lui, l'auteur, dans la partie intitulée : *Nationalité et Etat-Nation au Bénin : les leçons d'un dialogue de sourds*, soutient que *l'idée de nation est une création pure et simple de la tradition européenne (civilisation occidentale) et que l'importation du modèle d'ailleurs et sur le continent africain constitue un carcan réductionniste imposé à la diversité des peuples.*

*Dans le cas des pays africains en général, la construction de l'Etat-Nation fut brutale et n'a tenu nul compte des cultures endogènes et qui plus est, les élites locales, victime d'une double aliénation culturelle et économique, n'ont jamais fait le choix d'une sédimentation logique de la pratique de construction qui leur est imposé brutalement par la colonisation. Elles ont accepté l'aliénation culturelle par le choix du français comme langue officielle de communication et se sont mis, sans aucune forme de procès, au service de l'économie de traite négligeant ainsi les intérêts de leur peuple au détriment ceux de l'envahisseur en se laissant aller à un mimétisme servile »*

Le commentateur a invité l'auteur à plus d'optimisme face à la faillite de l'élite. Selon lui :

- la notion de nation et d'Etat-Nation n'est pas propre à l'Europe et l'auteur devait tenir compte de toute la capacité d'appropriation des sociétés africaines et du génie créateur des peuples inhérent à toute civilisation pour limiter son pessimisme ;
- la corruption n'est pas propre aux Etats africains, le recours aux liens du sang n'est pas récent et le cosmopolitisme a gagné tous les niveaux ;
- l'identité au niveau décentralisé (commune) ne doit pas être confondue à une ethnie comme l'avait compris l'élite africaine depuis la période coloniale (Louis Hounkanrin ; Tovalou Quenum...)

La deuxième journée, celle du jeudi 13 octobre a commencé à 9h 20mn avec la cinquième communication, celle du Professeur Tingbé-Azalou Albert intitulé : « *les dimensions socio-culturelles de l'intégration régionale* ».

De l'exposé du Professeur Tingbé-Azalou, il ressort que :

- 1- la diversité culturelle est un facteur d'intégration régionale au moyen de la langue, de la religion, de l'art, des croyances communes et des mass-médias,
- 2- les réalisations de la coopération culturelle comme le FESPACO le Festival GOSPEL, le FITHEB, la Francophonie constituent de puissants facteurs d'intégration culturelle

- 3- Le caractère hybride de la culture issu du bouleversement imposé par la colonisation et les mass-media est fédérateur malgré ses limites liées à l'introduction de nouveaux modèles,

Le commentateur en la personne du Professeur AGUESSY Honorat a insisté sur la place de la diaspora dans les dimensions socio-culturelles de l'intégration régionale et sur l'importance des valeurs culturelles endogènes qu'il ne faudrait pas négliger au profit de l'instruction à l'occidentale.

Le même thème a été abordé sous un angle plus historique que sociologique par le professeur Obarê Bagodo. De cet exposé on peut retenir les points suivants :

- Avec chacun des cinq pays voisins, le Bénin partage et gère les héritages socio-culturels et leurs enjeux actuels et futurs comme l'invention, la maîtrise et la diffusion des techniques agricoles et métallurgiques
- Les bases socio-culturelles ont débouché sur un brassage qui a engendré des aires linguistiques et ethnoculturelles qui débordent les cadres territoriaux (familles linguistiques Kwa et Volta par exemple).
- Les manifestations socio-culturelles commémoratives constituent des facteurs d'intégration importants : *Novica, gani*, pèlerinage des Chrétiens à Dassa-Zoumè ou par les Christianistes Célestes à la plage de Sèmè-Kpodji
- La pratique du multilinguisme est un atout majeur d'intégration nationale et régionale en Afrique de l'Ouest

L'auditoire a abordé les préoccupations suivantes :

- 1- La nécessité d'améliorer les efforts d'intégration au niveau superstructurel tout en prenant conscience de l'avancée de la démocratie favorable à l'émergence des initiatives et de la décentralisation,
- 2- La nécessité d'inclure les préoccupations d'intégration à travers les aspects socio-culturels dans les programmes scolaires et de mieux encadrer la jeunesse en proie à l'acculturation
- 3- L'obligation pour les autorités de s'approprier les manifestations socio-culturelles pour en tirer le meilleur profit pour l'intégration,
- 4- La nécessité de se servir des dimensions socio-culturelles pour régler les conflits internes aux pays de la sous-région.

***Septième communication : Les expériences de coopération économique transfrontalières : bilan et perspectives***

La présentation de la communication, initialement programmée de 15h à 16h30, a été ramenée en fin de matinée du 13-10-05, du fait de l'absence inattendue de Dr. Agossou NOUKPO. Aussi, à la demande du président de séance, l'exposé a-t-il commencé à 12h05. Le communicateur a fait sa

présentation en 35mn, à travers une articulation de la coopération économique du Bénin avec ses voisins dans les quatre domaines de l'énergie, de l'industrie, des transports et du commerce.

Dans le domaine de la coopération énergétique, l'analyse a été illustrée par les trois cas suivants :

- la Communauté Electrique du Bénin (C.E.B.), créée en 1968 par le Bénin et le Togo, pour assurer la production, le transport et la distribution de l'énergie électrique entre les deux pays. La C.E.B. fournit les 97% de l'énergie dont elle produit 16% et importe les 84% restants de la Volta River Authority (V.R.A.) depuis le Ghana pour 57% et de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (C.I.E.) pour 27%. La gestion de la CEB est présentée comme un bon exemple à recommander ;

- le Projet d'aménagement hydroélectrique de Dyodyonga initié en 1999 par le Bénin et le Niger, sur le fleuve Mékrou. Outre une baisse pluviométrique continue depuis les années 1970, le site de Dyodyonga a l'inconvénient d'être dans le parc classé du "W" comme un patrimoine naturel mondial ;

- le Projet du Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest, conçu dans le cadre de la politique énergétique de la CEDEAO, est destiné à assurer la production, le transport et la fourniture du gaz naturel du Nigeria vers le Bénin, le Togo et le Ghana. La fourniture du gaz est envisagée pour décembre 2006.

Sur le plan de la coopération industrielle, l'exposé a été axé sur les deux exemples suivants :

- le Complexe Sucrier de Savè (S.S.S.), une entreprise bi-nationale entre le Bénin et le Nigeria créée en 1975. L'exploitation et la gestion ont connu des problèmes. Aussi, en plus d'une gestion publique conjointe, une mise en gérance a t-elle pu se succéder à des sociétés telles Lonrho Ltd, Agrimatec Sa, et Mon Loisir. Cette mise en location gérante est actuellement assurée par une société chinoise dénommée Complant ;

- le Complexe Cimentier d'Onigbolo, seconde grande entreprise bi-nationale entre le Bénin et le Nigeria, également créée en 1975, avec un capital initial réparti pour 51% au Bénin, 43% au Nigeria et 6% à la Firme F.L. Smidt. Elle aussi étant restée confrontée à des problèmes de production et de gestion, ses dettes courantes font le triple de son capital initial. Depuis 1999, sa location-gérance est laissée à la S.C.B. Lafargue.

En matière de coopération transfrontalière dans les transports, l'exposé a mis l'accent sur l'Organisation Commune Bénin-Niger des chemins de fer et de transports (O.C.B.N.), créée en 1959 comme entreprise publique commune aux deux pays. A la récurrence des difficultés de gestion et de rentabilité s'est ajoutée depuis les années 1990 une concurrence déloyale des transporteurs routiers privés. Le communicateur a alors suggéré une privatisation de cette entreprise qui pose actuellement beaucoup de problèmes.

Au niveau de la coopération commerciale entre le Bénin et ses voisins, le conférencier a soutenu que la création de l'UEMOA en 1994 a rendu caducs les accords commerciaux bilatéraux antérieurs entre le Bénin, le Niger, le Togo et le Burkina Faso notamment. L'exposé a surtout mis l'accent sur le commerce entre le Bénin et le Nigeria qui, en plus de l'Accord bilatéral de 1971, devrait être régi par les clauses de la CEDEAO. Mais, les échanges informels dont celui surtout des produits pétroliers, sont évoqués comme étant la pièce maîtresse du commerce bénino-nigerian.

Avant l'ouverture des débats, pour pallier l'absence momentanée du Professeur Asiwaju alors parti pour répondre à une invitation de l'Ambassadeur du Nigeria à Cotonou avec l'espoir de jouer son rôle de commentateur dans l'après midi, M. Dagbégnon SIMENOU a été sollicité pour apporter un témoignage de personne-ressource du Ministère béninois en charge de l'industrie et du commerce. Ce témoignage a confirmé que la CEB fait effectivement une exception positive tout en rappelant les limites imposées à sa politique d'infrastructures par la Banque Mondiale et les bailleurs de fonds internationaux. Dans le même souci de compensation de l'absence du commentateur, le Professeur J.O. IGUE a apporté une contribution à travers ce qu'il a appelé des clarifications nécessaires. Il a d'entrée de jeu déploré l'absence d'une réflexion introductive sur l'esprit fondateur de la coopération sous-régionale entre le Nigeria et ses voisins depuis la fin de la guerre de sécession du Biafra. Depuis lors, a-t-il précisé, le Nigeria ayant compris l'importance de la sécurité et de la stabilité sous-régionales, a fait l'option stratégique d'une coopération fondée plus sur la solidarité que sur la rentabilité économique.

Alors, les débats furent ouverts, les uns apportant des contributions, les autres posant des questions de clarification. Ainsi, Dr. Agossou NOUKPO, après des excuses pour les perturbations causées par son retard dû à un contretemps fâcheux, a convié à une réflexion sérieuse sur la gestion prédatrice des entreprises publiques bilatérales. Le Professeur Goeh Akue a recommandé d'envisager le financement des projets bilatéraux par l'épargne locale. D'autres intervenants ont relevé le silence sur la "zone franche industrielle" de Sèmè, la vocation sous-régionale du Port maritime de Cotonou. M. Firmin AKPABE a mentionné Ecobank, la BIB et Diamond Bank comme des symboles de la coopération commerciale formelle entre le Bénin et le Nigeria.

En guise de réponses, le conférencier a remercié ceux qui ont apporté des contributions, en insistant sur sa préférence pour une privatisation rentable. Sur ce, la séance fut close et levée vers 13h35.

***Huitième communication : La représentation par les acteurs des espaces frontaliers en Afrique de l'Ouest : le cas du Bénin avec ses voisins***

Le thème, initialement programmé comme septième exposé, s'est retrouvé en huitième position, suite à la permutation sus-visée. A la demande du président de séance, l'exposé a commencé à 15h 10 et s'est étendu sur 25mn. Le conférencier a commencé son propos en précisant que son approche relève plus de l'anthropologie culturelle (i.e. mythes, croyances et coutumes) que de la géographie économique. Il en est arrivé à proposer le concept de "frontiérologie" comme science des frontières. Le reste de la communication fut articulée en ces trois points suivants :

- la permanence des déterminants de la représentation des espaces frontaliers restituée par des données écologiques (hydrographie, relief, végétation), des facteurs socioculturels de diversité (Yourba, Aja-Tdonu, 'Peul' ou Fulbe) ou d'homogénéité (i.e. aires culturelles soudées par des traditions d'origine et des croyances et pratiques religieuses) ;

- la rupture due au pacte colonial et ses conséquences avec comme acteurs les colonisateurs, l'élite politique postcoloniale et les populations actuellement écartelées ;

- la facticité des frontières issues du pacte colonial présentée à travers une typologie des cinq territoires frontaliers béninois dénommés respectivement N, NW, SW, SE, et NE.

La conclusion fut que la frontière est un espace de tous les possibles.

La parole fut donnée au commentateur qui, dans un style analogique présente la dynamique évolutive des frontières béninoises en rapport avec les espaces frontaliers précoloniaux, coloniaux et postcoloniaux.

Le Professeur ASIWAJU fit une remarquable contribution comparative à partir de ses expériences intellectuelles et pratiques des frontières couronnées par la création d'un Centre régional de formation en questions frontalières à Imeko (Ogun State, Nigeria). Il s'en suivit un débat avec neuf intervenants posant des questions sur la pluralité de la notion des frontières, ou faisant des contributions pour enrichir l'approche proposée. La séance fut close à 16h30.

### ***Neuvième communication : Les politiques agricoles régionales et la problématique de la sécurité alimentaire***

C'est la dernière des communications de l'atelier. A la demande du président de séance, l'exposé a commencé à 17h20. Après une introduction plaçant la réflexion dans son contexte des années 1970 à 80, une clarification définitionnelle de la sécurité alimentaire référencée à l'Afrique de l'Ouest a permis de structurer l'exposé en quatre parties telles que ci-dessous :

- évolution du concept de sécurité alimentaire en termes d'autosuffisance alimentaire, avec l'agriculture comme le moteur de l'économie ;

- situation alimentaire en Afrique de l'Ouest et au Bénin caractérisée par un déficit céréalier chronique dans le Sahel, des excédents vivriers cumulatifs dans les pays côtiers, un surplus au Bénin, mais avec des poches d'insécurité alimentaire par pays ;

- politiques agricoles en Afrique de l'Ouest et au Bénin avec des apports de 30 à 40% aux PIB, des offices de stockage et de commercialisation dans années 1980, des impacts variables des politiques d'ajustement structurel de la Banque Mondiale dans les années 1990, des mesures d'intégration sous-régionale et de gestion des solidarités au sein de l'UEMOA ;

- conséquences de l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest traduites par une balance commerciale alimentaire déficitaire dans le Sahel, un excédent de cette balance au Bénin mais dans une contradiction entre une volonté d'intégration régionale et une importance des échanges informels.

La conclusion fut que, sur 200 millions d'Africains (28% du total) actuellement en insécurité alimentaire, 13 millions sont des Ouest-africains, que la sécurité alimentaire doit valoir pour producteurs et consommateurs à la fois, et que le Bénin a jusqu'ici réussi à tirer son épingle du jeu grâce à ce que le conférencier a appelé une "économie de survie".

Prenant la parole, le commentateur a dit être satisfait de la présentation, tout en soulignant que l'idée "le Bénin tire toujours son épingle du jeu" relève de la "provocation" car, le Bénin et bien d'autres pays africains sont réellement en péril sur le plan agro-alimentaire. Il y a péril car tous les pays ouest-africains sont importateurs de riz, ils ont mis l'accent sur les monocultures de rente et ont négligé la nécessaire complémentarité entre pays côtiers et sahéliens. Aussi, le commentaire a-t-il convié à envisager les politiques agricoles sous le triple angle de l'amélioration de la productivité, d'un marché

régional et du développement agricole. Il en est ainsi car de plus de 50% d'agriculteurs en 2003 nous passerons à 30% en 2010, a conclu le commentateur.

Vers 18h15 les débats furent lancés. Parmi eux, le Professeur AGESEY intervint le premier pour déplorer la non prise en compte des études prospectives nationales par la quasi-totalité des communications. Dr. SOTINDJO a convié à réfléchir sur le cas asiatiques de l'Inde passée de l'aide alimentaire à l'exportation agricole et celui de l'agriculture jardinatoire au Japon et en Chine confrontés au déficit d'espaces agricoles. Certains intervenants ont invité à une reconversion des habitudes alimentaires pour s'affranchir du pain et des huiles importées de qualité douteuse, ou à la création d'une banque agricole régionale, etc.... Les débats furent clos à 18h40.

### **3 – Conclusion et recommandations**

De 18h50 à 19h40 s'est tenue la séance de synthèse, co-présidée par les Professeurs John O. IGUE et Boubacar BARRY. La séance a permis de dégager des conclusions et de formuler quelques recommandations. Il est revenu au Professeur IGUE de tirer quatre grandes conclusions formulées comme suit:

- les problèmes d'industrialisation constituent l'enjeu majeur de l'intégration sous-régionale comme régionale en Afrique de l'Ouest ;

- il existe un rapport interactif entre la décentralisation des administrations internes et l'intégration de nos pays ;

- la publication des travaux se fera avec le soutien de African Capacity Bulding Fundation à Harare (Zimbabwe), en collaboration avec l'Unesco ;

- nécessité de la constitution d'un Comité de suivi, pour relayer le Comité national préparatoire, dans la mise en œuvre des trois tâches ci-après :

- opérationnalisation des propositions des Maires présents, particulièrement celles formulées par les Maires de Grand-Popo et de Nikki ;
- participation du Bénin au forum sur l'Intégration mondialisation à Montevideo en Février 2006 ; (iii)
- suivi de la mise en application des propositions ou recommandations issues des exposés-débats et retenues dans le rapport général des travaux.

A titre d'exemple, on peut citer le souhait maintes fois exprimé et relatif à l'adoption de programmes communs d'enseignement pour former désormais des citoyens de la CEDEAO.

Un débat a été ouvert sur la constitution du comité de suivi. Il y a eu six interventions dont celles notamment du Maire de Grand-Popo et de M. DIOUF délégué de l'Antenne béninoise de l'Union des Ressortissants des Etats de la CEDEAO. L'un et l'autre ont insisté sur la nécessité de toute désignation de membre du Comité de suivi par les instances compétentes de leurs structures respectives. Le Professeur ASIWAJU intervint pour rappeler que depuis la rencontre de Sikasso (Mali) en 2002 sur les "pays-frontières", l'accent a été mis sur le fait que la question de l'intégration et des frontières requière une recherche experte continue à confier à une structure professionnelle de statut et de vocation

comparables à ceux de l'Association américaine d'études des frontières. Dr. O. BAGODO intervint dans le même sens en précisant qu'en plus d'une compétence experte, il faut aussi de la conviction et de la détermination de la part des membres du comité de suivi. Le Professeur H. AGUESSY a fait remarquer que les Universités sont inefficaces en recherche-action en rappelant que dans le cas d'espèce la décision devrait revenir à une instance panafricaine qui en confierait l'opérationnalisation à la CEDEAO. Enfin, le Professeur B. BARRY prit la parole pour rappeler qu'il s'agit d'un projet à long terme pour l'exécution duquel les pays et les communautés régionales telles la CEDEAO constituent des portes d'entrée. Il a précisé que ce projet de recherche-action requière une jonction avec les décideurs politiques, grâce à la mise sur pied de réseaux nationaux et d'un Centre régional pour Afrique de l'Ouest. Il a terminé son intervention en soulignant la grande richesse des débats, richesse qui l'amène à regretter l'absence de la presse, l'absence d'un enregistrement audio-visuel et l'absence d'une délégation de la CEDEAO.

Avant de clore l'atelier, le Professeur IGUE prit la parole pour remercier les intervenants et les rassurer que leurs pertinentes propositions ou préoccupations seront prises en compte. Il s'est excusé d'avoir oublié de faire enregistrer les débats, en expliquant que la presse a été invitée mais fut absente parce que le budget de l'atelier n'était pas en mesure de rémunérer sa prestation. Sur ces mots, il fit lever la séance en déclarant clos les travaux de l'atelier à 19h40.

A total, la première série des séminaires nationaux sur Etats-Nations et Intégration Régionale en Afrique de l'Ouest a suggéré les recommandations ci-après :

- 1** – Nécessité de publier les actes de ce premier séminaire comme devant servir de modèle aux autres rencontres programmées pour l'année de 2006 ;
- 2** – Nécessité de constituer un comité de pilotage pour le suivi des conclusions du séminaire. A ce sujet des concertations doivent être entreprises afin de faire partir de ce comité des personnes ressources dynamiques et disponibles. Cette concertation doit être laissée à l'initiative du comité de pilotage.
- 3** – Nécessité pour les Etats membres des différentes institutions d'intégration régionale de travailler en étroite collaboration avec les différents acteurs de la sous-région ouest-africaine, afin de décloisonner les informations concernant les évolutions actuelles du dossier ;
- 4** – Les différents maires présents à cette rencontre, ont insisté sur la proposition de la coopération transfrontalière afin de renforcer les différentes propositions contenues dans le concept de pays frontière avancée par les autorités maliennes pour faire des frontières des points de soudure entre les populations partagées par les lignes de démarcation coloniale ;
- 5** – Nécessité au niveau des Etats-membres de la CEDEAO de revoir les législations et réglementations en cours afin de mieux impliquer les différents acteurs aux préoccupations de l'intégration régionale ;
- 6** – Nécessité de revoir les textes en cours, dans les différentes institutions d'intégration régionale afin de procéder à leur meilleure adéquation avec les textes nationaux et les conventions relatives à la promotion de la coopération régionale ;
- 7** - Nécessité de créer des Institutions régionales de formation à caractère régional afin d'encren dans la mentalité des jeunes ressortissants de la sous-région l'idée d'une solidarité régionale forte ;

**8** – Nécessité pour la CEDEAO et l'UEMOA d'associer pleinement les intellectuels africains aux réflexions qu'elles mènent sur les différents aspects de l'intégration régionale. A cet effet la proposition de l'UNESCO de constituer un comité d'intellectuels au niveau régional pour le suivi de ces différents séminaires, a été soutenue par tous les participants.

Fait à Cotonou, le 14 Octobre 2005